Procès-verbal de de la réunion du Conseil Municipal
du 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, quatorze septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, à la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Après scrutin, Fabrice MICHEL a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Le PV précédent est approuvé.

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BALAYN, BIHR, BOYER, CANTE, COUTURE, DURAND, FAURE-MATHIEU, LOUCHEZ-SANCHEZ, MICHEL, MOULIERAC, NOUGUEY, PORTAL, RICAUD, ROSSI, UGOLINI.

Absents excusés : MM. CESARINI, GRANEREAU, LAGUILLON.
Mme CESARINI a donné pouvoir à M. NOUGUEY
Mme GRANEREAU a donné pouvoir à M. DURAND

Absent : Néant

Date de convocation : 09 septembre 2026

La séance est ouverte à 18 heures.

[ORDRE DU JOUR]

1. Délibérations
   - 2026.09.01 Modification des statuts du SIEA Est du Libournais
   - 2026.09.02 Acceptation extension du périmètre du SDEEG
   - 2026.09.03 Attribution de marché à bons de commande – Travaux de voirie
2. Point des élus

Point 1 : Modification des statuts du SIEA Est du Libournais

Délibération 2026.09.01

Rapporteur : Madame le Maire

- **Débats :**

Madame la maire informe le Conseil municipal que le comité du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Est du Libournais dans sa séance du 2 juillet 2026 a procédé par délibération n°20261DE à la modification de ses statuts.

Il est demandé aux membres constituant le syndicat de procéder à la validation de la modification des statuts.

Madame la maire donne lecture des nouveaux statuts et propose au conseil de les valider.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE à l'unanimité la modification des statuts du syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de l'Est du Libournais annexé à la présente délibération.**

- **Décision : Adoptée à l'unanimité.**

Point 2 : Acceptation extension du périmètre du SDEEG

Délibération 2026.09.02

Rapporteur : Madame le Maire

- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-18 ;**
- **Vu les délibérations des communes de GOUALADE, GAILLAN-EN-MEDOC et GRADIGNAN par lesquelles elles ont demandé leur adhésion au Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG) et transféré une compétence exercée par lui ;**
- **Vu les délibérations du comité syndical du SDEEG en date du 18 décembre 2025 et 12 mai 2026 ;**
- **Vu la notification faite par le SDEEG desdites délibérations ;**
- **Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L.5211-18 précité, le périmètre d'un syndicat mixte tel que le SDEEG peut être étendu par arrêté du représentant de l'Etat dans le département ;**
- **Considérant que l'admission de ces nouvelles communes est subordonnée à l'accord des assemblées délibérantes des communes et établissement publics de coopération intercommunale membre du syndicat qui se prononcent dans un délai de trois mois à compter de la réception de la notification ;**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE à l'unanimité l'adhésion des communes de GOUALADE, GAILLAN-EN-MEDOC et GRADIGNAN au SDEEG et l'extension du périmètre du Syndicat ;**

- **Décision** : Adoptée à l'unanimité.

Point 3 : ATTRIBUTION DE MARCHE A BONS DE COMMANDE – ACCORD CADRE - Travaux de voirie

Délibération 2026.09.03

Rapporteur : Madame le Maire

- **Débats** :

Madame la Maire indique au Conseil municipal, qu'une consultation a été lancée dans le cadre d'un marché à bons de commande (accord cadre) pour les travaux de voirie. Cet accord cadre est conclu pour une somme annuelle comprise entre 50 000 € et 200 000 € et pour une durée d'un an renouvelable trois fois par reconduction expresse (soit 4 ans).

Après analyse des offres reçues, il en résulte que la société E3A est la mieux-disante.

Madame la Maire propose d'attribuer le marché à bons de commande à la société E3A.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché à bons de commande pour les travaux de voirie à la société E3A, Ter Avenue de l'Europe 33350 SAINT-MAGNE DE CASTILLON ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'attribution de ce marché.

- Décision : Adoptée à l'unanimité.

Point 4 : Points d'avancement des commissions municipales et syndicats

Fabrice MICHEL

- **Cimetière** : Proposition d'aménagement de 5 espaces de recueillement avec bancs en bois Douglas et armature métallique (coût unitaire : 481 €, artisanat local).

- **Syndicat SYER** : Travaux en cours sur le ruisseau du *Taillas* (3 semaines) pour restaurer son tracé naturel et favoriser la continuité écologique (notamment pour le passage des anguilles).

- **Syndicat de l'Eau** :
    - Organisation de la journée *"Les Ateliers de l'eau"* (3 septembre) : visite des infrastructures (station de pompage, station d'épuration, château d'eau).

    - Concernant la commune de Sainte-Terre, fin du contrat avec la SOC (prestataire assainissement) au **31 décembre 2026** (incertitude sur la reconduction). Tensions avec le syndicat car pertes financières pour la SOC.

    - Madame la maire souligne l'importance des relations avec ce prestataire pour les usagers, la commune étant le premier interlocuteur en cas de problème, et rappelle que les échanges et le travail fourni par la SOC ont toujours de bonne qualité.

    - Elle précise que le syndicat (27 communes, 54 délégués) prend les décisions. La commune n'a plus la compétence mais demande que les délégués communaux soient ultravigilants sur les choix à venir. (Hausse des tarifs, choix du prestataire, conditions tarifaires, …)

    - Demande de participation au CCAS pour la prise en charge d'un raccordement au tout à l'égout pour un habitant.

- **Ustom** : Aucune actualité signalée.

Aurore ROSSI

- **Salle Brondeau** :
    - Équipement en son, lumière et vidéo (budget initial : 21 000 €, subvention DETR : 7 685 €). Mise en concurrence avec 3 devis.
    - Solution retenue pour (22 870 € HT, reste à charge : **15 185 €** après subvention). Travaux prévus **semaine du 19 octobre** (4-5 jours, période sans occupation associative).
    - Matériel **fixe et professionnel** (non modulable). Formation incluse pour les utilisateurs (obligatoire). Fiche technique à rédiger pour les prestataires.
    - Objectif : développer une programmation culturelle de qualité et la référencer comme salle de spectacle du territoire.

- **Commission jumelage** :
    - Dépôt de **2 dossiers de subvention** (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) pour l'accueil des délégations italienne et espagnole en **juin 2027** (budget : ~ 17 à 18 000 €/dossier, demande :5 000 €/dossier). Réponse attendue **fin septembre**.

    - Projet : **grand événement culturel les 12-13 juin 2027 Festival du Beau et du Bon** (marché de l'art, chapitre de la Confrérie, concert, accueil des délégations). Implication du **CMJ** (pilotage des ateliers intergénérationnels).
    - Idée : aménagement paysager symbolisant l'amitié entre les 3 pays (ex. : vigne sur treille).

- **Accueil périscolaire** :
    - Règlement intérieur **finalisé** (relecture en cours par la commission, validation prévue en **novembre 2026**). Mise en œuvre cible : **janvier 2027**.
    - Demande de **Fonds Public et Territoire** (CAF) pour l'informatisation (achat de 2 PC, 1 imprimante, extension du logiciel Enfance). Rendez-vous prévu avec la conseillère CAF dans **15 jours**.
    - **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** : Dossier à déposer en **juillet 2027** pour financer un renfort en encadrement (notamment pour les maternelles).
    - **Réunions d'information parents** : 2 réunions organisées à la rentrée de septembre (matin et après-midi) pour présenter les services municipaux (périscolaire, cantine, activités). Bonne participation.

Sébastien NOUGUEY

- **CMJ** :
    - **Nouvelle affiche** et **dossier de candidature** finalisés (en collaboration avec Aurore). Diffusion prévue via **Éducartable** et le site de la mairie.
    - **QR code** sur l'affiche pour télécharger le dossier.
    - **Date limite de dépôt** : **17 octobre**. 19 places disponibles.
    - **Première réunion** : **17 octobre** (avant les vacances).
    - **Objectif** : Recrutement et présentation du CMJ lors du **cinéma en plein air** (samedi, avant la séance).

Aurore UGOLINI

- **École (travaux estivaux)** :
  - Remplacement de **2 portes coupe-feu** (cuisine/réfectoire) + rénovation du mur (traitement humidité, repeinture).
  - Peinture des **2 couloirs les plus abîmés** (côté maternelle et *bloc central*). Porte-manteaux et encadrements repeints par les élus.
  - **À faire** : Remplacement de **2 vitres cassées** du couloir du bâtiment central devis validé et des **portes des sanitaires élémentaires** (devis en attente). Correction acoustique des classes **reportée** (préférence des enseignantes pour la climatisation).
  - **Équipement cuisine** : Achat d'une **chambre froide**, d'un réfrigérateur, d'une table inox et d'une boîte à couteaux.
  - **Matériel informatique** : Acquisition de **7 ordinateurs** (classe numérique) + **2 portables** (enseignantes).
- **RH école** :
  - **Arrêts maladie** : 1 arrêt longue durée + 1 arrêt pendant le grand ménage → 2 agents sur 4 disponibles. Renfort assuré par les élus (Aurore Ugolini, Elodie Louchez-Sanchez, Muriel Balayn, Isabelle Faure-Mathieu) et des parents bénévoles.
  - **Recrutement** : **un agent est** parti le **1er septembre**. Remplacement par un nouvel agent depuis le **31 août**. Prolongation d'un arrêt jusqu'au **4 octobre** → recherche d'un remplaçant (17h/semaine, surveillance cour maternelle + ménage).
- **École** :
  - **Effectifs 2026** : 153 élèves (54 maternelles, 99 élémentaires dont 13 en dispositif ULIS).
  - **Taux de fréquentation cantine** : **98-99 %**.
  - **Activités temps méridien** : Nouvelle activité *balle au pied* (supervisée par Aurore Blanchard) et encadrée par Pascal Cerisier et reprise de la *Brigade des fils d'argent* (coloriage, peinture pour les maternelles).
- **CCAS** :
  - **Canicule** : Vigilance renforcée (appels aux bénéficiaires + personnes vulnérables). Prêt de climatiseurs mobiles et ventilateurs.
  - **Repas des aînés** : **3 octobre** (12h, organisation avec le CCAS).

David DURAND

- **Bâtiments** :
  - **Maison des Associations :** Peinture, sol et plaques de plafond à remplacer (vieillissantes). Les travaux seront faits pendant les vacances de Toussaint.
  - **Jardin de la Lamproie :** des travaux divers de rénovation sont à faire, des devis sont en cours de réalisation
  - **Immeuble Mimault :** Remplacement de **4 fenêtres** (bibliothèque, façade nord côté cour maternelle). Elles sont en cours de fabrication.

- **Camping** : Problèmes de **colonnes de douche** (détérioration due à l'eau calcaire et à un mauvais hivernage). Deux d'entre elles ont été changées.

- **Guinguette** : Problèmes électriques résolus (déséquilibre des phases triphasées après démontage d'un mur).

Antoine CANTE

- **Voirie** :
    - Contrat 2026 avec la même entreprise (4 ans, marché à bon de commande à la demande). Réflexion en cours pour **2027** (choix des travaux à proposer au Conseil municipal).
    - **Problématiques estivales** : Interdiction des outils thermiques (risque incendie) → retard pris sur l'entretien de la voirie. Fauchage prévu par le prestataire après les moissons (fin octobre).
    - **Recrutement au Service Technique** : **3 mi-temps** (dont 1 habitant de Sainte-Terre) pour 3 mois (accroissement d'activité). Nouvelle organisation : les agents techniques se concentrent sur la voirie et les espaces verts.
    - **ESAT** : Possibilité d'arrêter le partenariat (qualité des travaux jugée insuffisante sur certains sites et coût élevé).
- **Gens du voyage** : Stationnement de 15 jours (5 caravanes). Respect des règles (départ à temps, peu de dégradations). Communication efficace.

Valérie PORTAL

- **Commission Protection animale** :
    - Structuration en cours avec **Suzanne Trujassou** (coprésidente de l'association *Au Poil*, chats errants) et **Florence Césarini**. Demande d'intégration de **Céline Galet** très impliquée dans la cause animale.
    - Objectif : **processus de signalement** pour les animaux trouvés (tortues, chats, etc.) avec suivi rigoureux.
    - **Cas récent** : Chiens abandonnés (délai légal respecté, pas de signalement reçu par la fourrière ou les gendarmes). Adoptions organisées via une société spécialisée.
    - **Projet** : Création d'un **répertoire de personnes** pour accueillir des tortues.
    - **SIVU CHENIL** : Demande de dossier en cours pour quitter le SIVU (comme la mairie de Rauzan). Attente de retour.

Agnès ALFONSO-CHARIOL

- **Amendes de police :** la subvention possiblement versée par le Département pour des travaux de rénovation du parking place des Arts a été refusée par le Département faute de moyens**.**

- **Location pour la saison estivale** du studio communal par une saisonnière. (3 mois). Ce local deviendra par la suite un logement d'urgence. (Des travaux sont à prévoir)
- **Arrêts du bus scolaire** : Demande par des familles de panneaux de signalisation (coût : 1 500 €/panneau). Pas de financements possibles (attente des emplacements officiels par la Région pour choisir les sites prioritaires). Opposition du centre routier aux passages piétons en rase campagne (risque de fasse impression de sécurité).
- **Camping communal** :
    - Baisse de fréquentation en 2026 (delta : **6 000 €** par rapport à 2025, mais 2025 était exceptionnel). Problèmes identifiés : stationnement sauvage de camping-cars (parking du haut), gestion des chiens (règlement à revoir pour 2027) des saisonniers et incivilités. Fermeture prévue le 30 septembre.
- **Réunion des associations :** le 03 septembre 3 nouvelles associations ; Foot vétérans, Peinture en trompe l'œil, Capoera.
- **Taxe sur la vacance des locaux** : Proposition de report de sa mise en place (délibération requise avant le **1er octobre**). Analyse en cours : inefficacité avérée dans d'autres communes de la CDC (pas d'impact sur la remise en location).
- **RH** :
    - Départ de l'agent d'accueil le **7 octobre** (changement de vie personnelle). Recrutement en cours.
- Départ à la retraite de l'agent en charge de la comptabilité, de l'urbanisme, régisseur camping, du traitement des salaires, etc) en **mai 2027**. Réflexion sur l'externalisation partielle des missions (ex. : Centre de gestion pour les salaires).
- **Bus scolaire** : Rendu le **31 août**. Attente du nouveau calcul des pénalités (retard de 1 mois) et de la facture des réparations (accidents non couverts par l'assurance en raison des franchises élevées).

- **Événements** :

- **27 octobre** : Journée *Handisport* (10h-16h, espace Brondeau) organisée par Aurore Blanchard. Objectifs : inclusion, découverte des sports adaptés. 300 participants attendus. Matériel prêté par le Département, transport assuré par l'amicale des pompiers de Libourne et l'ancien chef des Services Techniques. De nombreux bénévoles encadreront cette journée. De nombreux champions seront présents. Des tee-shirts seront faits pour cette journée et distribués aux bénévoles.
- **6 octobre : Présentation du dispositif Bien Vieillir à Blasimon (accompagnement par Madame le Maire).**
- **Octobre Rose** : Date à fixer.
- **3 octobre** : Repas des aînés (12h, réponse attendue des participants).
- **Samedi 19 septembre** : *Nettoyons nos villages* (RDV 10h+ séance de stretching (11h30). Petit déjeuner offert par la municipalité. En soirée : Ciné plein air à la Plage et Vernissage de l'exposition des élèves de *"Les Enfants de Merlin"* (18h30 au Jardin de la Lamproie).
- **26 septembre** : Fête de la rivière avec feu d'artifice (financé par la commune).

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

LISTE DES DELIBERATIONS

- 2026.09.01 Modification des statuts du SIEA Est du Libournais
- 2026.09.02 Acceptation extension du périmètre du SDEEG
- 2026.09.03 Attribution de marché à bons de commande – Travaux de Point des élus

Agnès ALFONSO-CHARIOL,

Maire de Sainte-Terre.

Fabrice MICHEL,

Secrétaire de séance.